



COMMISSION SCOLAIRE CENTRAL QUÉBEC
CENTRAL QUÉBEC SCHOOL BOARD



PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Cycle 2 de 3

2023 – 2027



Table des matières

1. INTRODUCTION—PLAN D’ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE	4
Trois cycles successifs	4
Cycle 1 de 3—2017-2023	4
Cycle 2 de 3—2023-2027	4
2. PORTRAIT	5
Ce que nous préconisons	5
Mission	5
Croyances	5
Valeurs	5
Vision	5
Services éducatifs de qualité	5
Notre définition de la réussite	5
Historique	6
Territoire	7
Écoles et centres	8
Nombre d’inscriptions	9
Secteur des jeunes—Nombre d’inscriptions	9
Secteur des jeunes – Inscriptions actuelles et prévues—portrait global	10
Éducation des adultes—Inscriptions actuelles	10
Formation professionnelle—Inscriptions actuelles	11
Facteurs socio-économiques	12
Indices de défavorisation – 2021-2022	13
Ressources humaines	14
Environnements de vie et de travail	14
Recrutement	14
Perfectionnement professionnel	14
Bien-être	14
Proportion des catégories de personnel	14
Services éducatifs complémentaires	15
Élèves ayant des besoins particuliers	15
Notre philosophie de l’apprentissage inclusif	15
Nombre d’élèves ayant des besoins particuliers—Codes	15
Services de l’enseignement	16
Des interventions précoces	16
Des besoins diversifiés	17

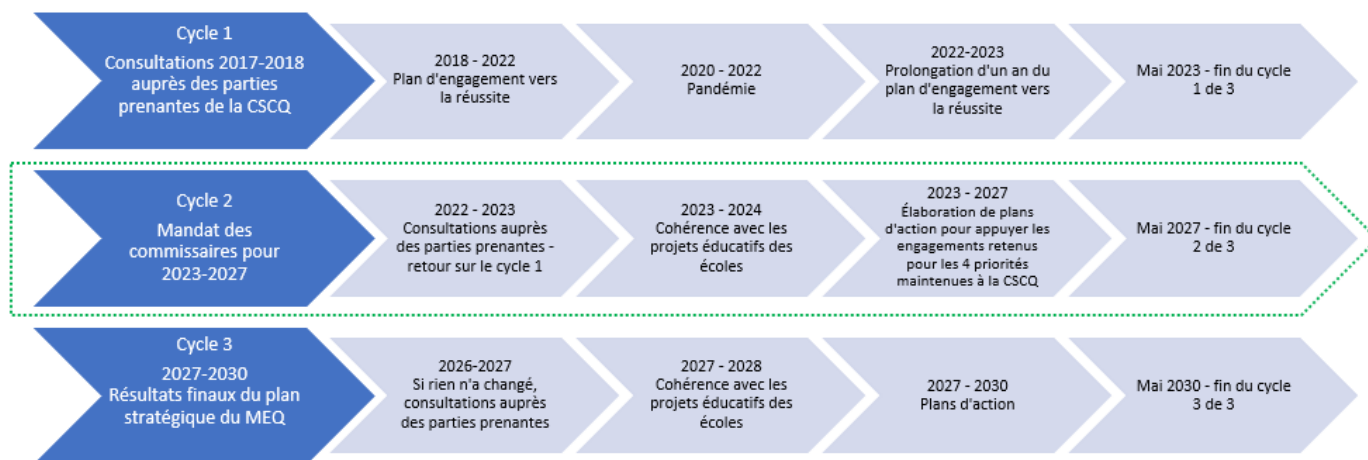
Équipes-écoles	17
Littératie et numératie.....	18
Compétences du 21 ^e siècle	20
Apprentissage tout au long de la vie.....	21
Centres scolaires et communautaires.....	22
Formation continue	22
3. APERÇU GLOBAL DU CYCLE 2 DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE	24
Contexte.....	24
Orientations et objectifs du ministère de l'Éducation.....	25
Priorités et engagements de la CSCQ	26
4. RÉFÉRENCES LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES	27
5. GROUPES QUI ONT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE	27
6. PROCESSUS DE DÉPÔT D'UNE PLAINTÉ POUR LES PARENTS ET LES ÉLÈVES	28
7. CONTACTER LA CSCQ	28
8. SIGNATURES	29

1. INTRODUCTION—PLAN D’ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

L’objectif du Plan d’engagement vers la réussite (PEVR) 2017-2030 de la Commission scolaire Central Québec (CSCQ) est de partager avec la communauté sa vision de la réussite éducative pour l’avenir.

Trois cycles successifs

En phase avec le Plan stratégique et la Politique de la réussite éducative du ministère de l’Éducation (MEQ), le plan se décline en trois cycles successifs.



Cycle 1 de 3—2017-2023

Le premier cycle de notre PEVR, qui devait prendre fin en 2022, a été prolongé jusqu’en 2023, puisque la pandémie (2020-2022) a entraîné dans son sillage de nombreux délais difficiles à prévoir. Quoi qu’il en soit, ce premier cycle s’est révélé être un outil précieux duquel a germé la présente version du deuxième cycle.

Cycle 2 de 3—2023-2027

Essentiellement, ce deuxième cycle s’inspire des meilleurs éléments du premier cycle. Afin d’assurer un apprentissage de haut niveau pour tous et toutes, ce deuxième cycle démontre :

comment la CSCQ s’y prendra pour atteindre les [orientations principales du ministre](#)

- Faire de la réussite de NOS élèves une grande priorité de la société québécoise
- Investir dans la formation professionnelle
- Faire des écoles et des centres des espaces accueillants

et cible des domaines d’amélioration de la réussite éducative propres à la CSCQ en conformité avec nos priorités

- Identité culturelle
- Éducation inclusive
- Bien-être
- Persévérance et réussite scolaires des apprenants autochtones

2. PORTRAIT

La CSCQ est une commission scolaire anglophone assurant la gestion d'un réseau d'écoles disséminées sur un vaste territoire et répondant aux besoins de **plus de 5 200 élèves, jeunes et adultes**.

À plus grande échelle, comme la CSCQ est l'une des neuf commissions scolaires anglophones du Québec, elle fait partie d'une communauté d'apprentissage dynamique qui donne accès à un perfectionnement professionnel de haut niveau pour les membres de son personnel et à des activités d'envergure provinciale pour ses élèves.

Ce que nous préconisons

Mission

Soutenir des **communautés éducatives dynamiques** dans nos écoles et dans nos centres, et ce, afin de **permettre à tous les élèves** de recevoir la meilleure éducation possible, **de favoriser leur épanouissement social** et de les préparer à **maximiser leur potentiel**, ce qui les rendra aptes à devenir membres à part entière d'une société comme la nôtre, toujours en mouvement.

Croyances

- Apprendre, c'est une démarche qui dure toute une vie;
- Dans la **diversité** se trouve la richesse;
- Chaque individu possède un potentiel ainsi que le droit de développer ce potentiel dans un environnement **sécuritaire, humain et ouvert à tous**;
- L'élève doit toujours constituer la priorité.

Valeurs

- **Transparence**
- **Leadership**
- **Coopération dans un environnement d'apprentissage chaleureux**

Vision

CONTINUONS À APPRENDRE

Continuons à apprendre
Learning for all

Services éducatifs de qualité

En conformité avec le mandat décrit aux articles 207 à 209 de la Loi sur l'instruction publique, la CSCQ s'engage à :

- Offrir des services éducatifs de qualité, de la petite enfance à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle, dans un environnement d'apprentissage et de travail sain, sécuritaire, bienveillant et inclusif et
- Offrir ces services en utilisant de saines pratiques de gouvernance et une distribution équitable des ressources humaines et financières.

Notre définition de la réussite

Pour la CSCQ, la réussite veut dire beaucoup plus qu'obtenir un diplôme. La Commission scolaire définit la réussite comme l'atteinte du plein potentiel de chacun dans tous les aspects de sa vie, peu importe ses antécédents, son environnement ou ses caractéristiques.

L'engagement de la CSCQ dans les programmes destinés à la petite enfance confirme sa conviction que la réussite éducative commence très tôt et qu'elle se poursuit tout au long de la vie.

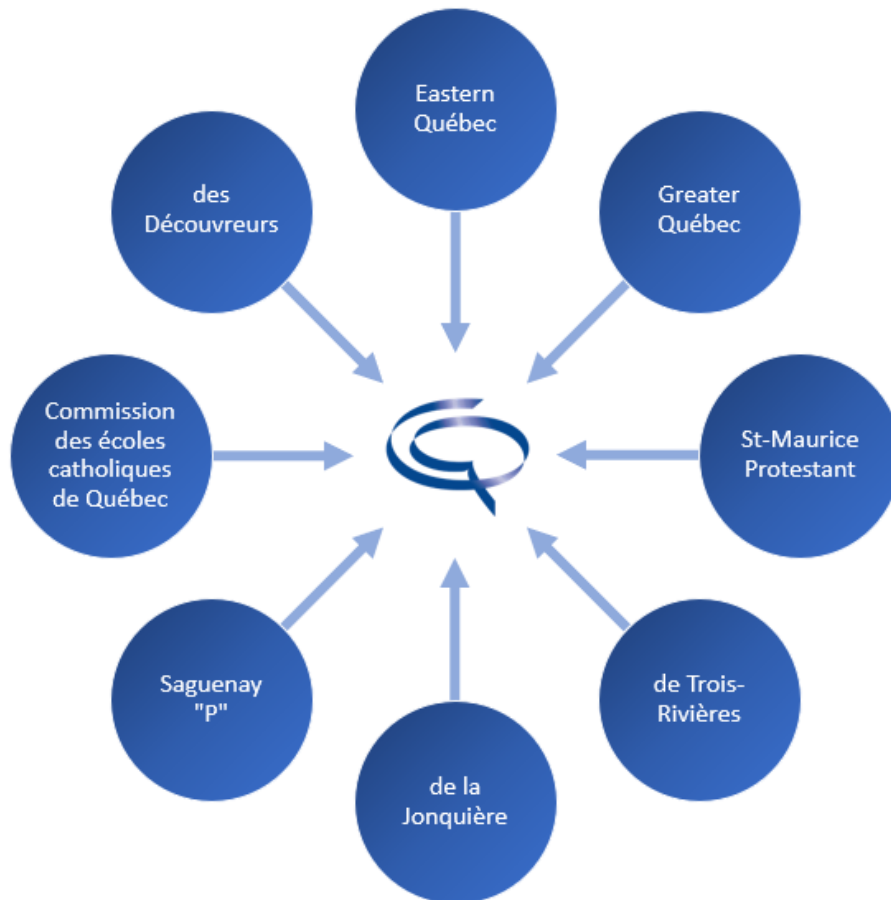


Historique

La Commission scolaire Central Québec (CSCQ) dessert la communauté anglophone du centre géographique du Québec sous diverses appellations depuis 1867.

La CSCQ, sous sa forme actuelle, a été établie le 1^{er} juillet 1998, issue de la création des commissions scolaires linguistiques.

Cette fusion a permis de regrouper des écoles qui relevaient auparavant de huit commissions scolaires différentes.



Commissions scolaires ayant participé à la création de la CSCQ

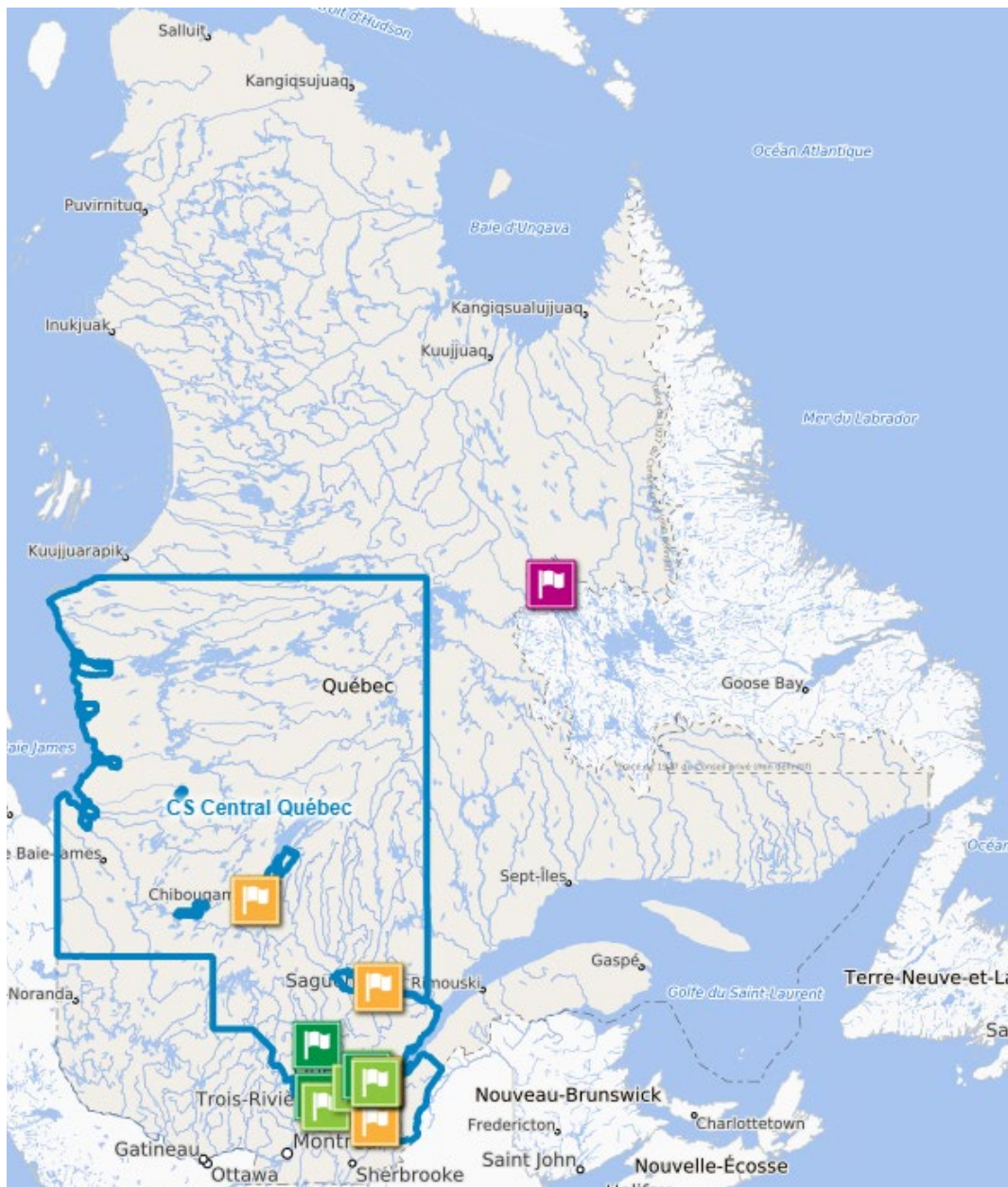
Territoire

La Commission scolaire Central Québec a la particularité d’être la commission scolaire anglophone qui possède le plus vaste territoire de la province, soit 515 000 km² ou 35 % du Québec, ce qui apporte un lot bien particulier de défis à relever.

Certaines de nos écoles sont situées en région et les données démographiques sont très variées d’une école à l’autre.

La CSCQ désire offrir une expérience éducative équitable pour tous, ce qui peut parfois se révéler assez onéreux.

Toutes les écoles de la CSCQ sont des écoles régionales, par opposition à « des écoles de quartier ». C’est ainsi qu’un grand nombre d’élèves doivent parcourir de grandes distances pour se rendre à l’école. Dans certains cas, cette distance est de plus de 100 kilomètres par jour, ce qui oblige les élèves à passer plus d’une heure à l’aller et au retour pour pouvoir fréquenter une école anglophone.



Écoles et centres

La CSCQ possède dix-huit (18) écoles et deux (2) centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle.

En vertu d'une entente avec différents paliers de gouvernement, la Commission scolaire administre également l'École Jimmy Sandy Memorial ainsi que le Centre de formation James Chescappio Memorial, tous deux situés à Kawawachikamach, près de Schefferville. Le bassin d'élèves de ces deux établissements scolaires est composé d'élèves naskapis et innus.

Écoles primaires

École primaire de l'Everest (ville de Québec)
École primaire Holland (ville de Québec)
École primaire anglophone de la Mauricie (Mauricie)
École primaire de Portneuf (ville de Québec)
École primaire régionale Riverside (Saguenay)
École primaire Sainte-Foy (ville de Québec)
École Saint-Vincent (ville de Québec)
École primaire de Valcartier (ville de Québec)

Écoles secondaires

École secondaire QHS (ville de Québec)
École secondaire régionale Riverside (Saguenay)
École secondaire Saint-Patrick (ville de Québec)
Académie de Trois-Rivières (Mauricie)

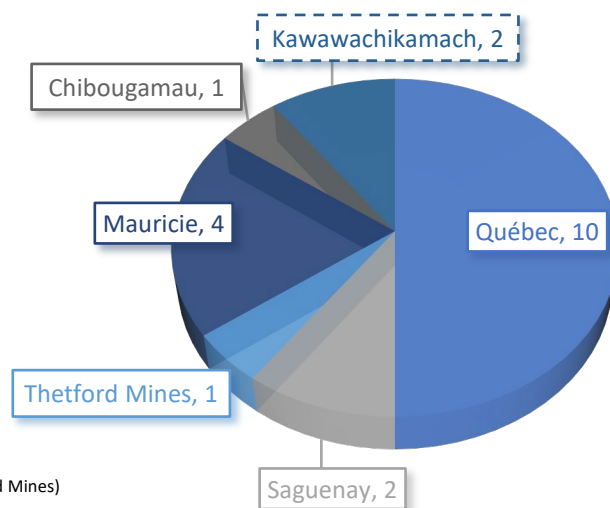
Écoles offrant le primaire et le secondaire—maternelle à 5^e secondaire

École secondaire A.S. Johnson Memorial et École primaire Saint-Patrick (Thetford Mines)
École Dollard-des-Ormeaux (ville de Québec)
École Jimmy Sandy Memorial (Kawawachikamach)
École secondaire de La Tuque (Mauricie)
École MacLean Memorial (Chibougamau)
École secondaire de Shawinigan (Mauricie)

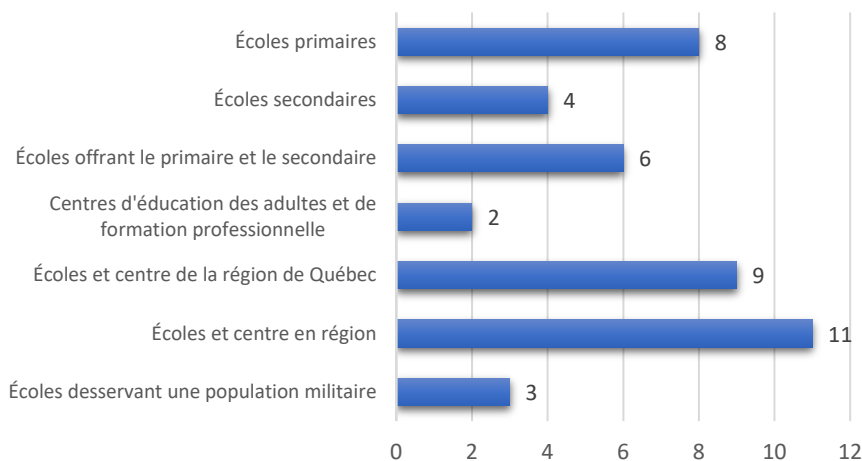
Centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle

Centre de formation Eastern Québec (ville de Québec)
Centre de formation James Chescappio Memorial (Kawawachikamach)

ÉCOLES PAR RÉGION



Portrait global



Plus de 90 % de nos élèves sont francophones et commencent leur apprentissage de l'anglais en tant que langue seconde.

Le bassin d'élèves de nos écoles secondaires varie entre 75 et 600 élèves.

La plus grande école primaire compte plus de 500 élèves et la plus petite, environ 60 élèves.

Nombre d'inscriptions

Secteur des jeunes—Nombre d'inscriptions

Écoles primaires (*)	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
École Dollard-des-Ormeaux - primaire	523	543	523	525	459	429
École primaire de l'Everest	302	324	304	315	317	427
École primaire Holland	277	300	310	279	260	253
École secondaire de La Tuque —primaire	95	97	97	113	113	106
École primaire de New Liverpool <i>(dès juillet 2023)</i>						307
École MacLean Memorial —primaire	155	146	142	154	143	126
École primaire anglophone de la Mauricie	322	352	341	378	381	414
École primaire de Portneuf	115	118	117	118	114	103
École primaire régionale Riverside	345	350	364	366	397	401
École secondaire de Shawinigan —primaire	157	165	184	180	174	190
École primaire Sainte-Foy	180	179	166	158	166	217
École primaire Saint-Patrick	159	162	182	186	204	198
École Saint-Vincent <i>(ferme le 30 juin 2023)</i>	468	480	459	495	492	
École primaire de Valcartier	74	77	79	75	92	100

Total	3172	3293	3268	3342	3312	3271
--------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

École Jimmy Sandy Memorial—primaire	149	184	183	186	195	s. o.
-------------------------------------	-----	-----	-----	-----	-----	-------

Prévisions 2023-24

Écoles secondaires (*)	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
École A.S. Johnson Memorial—secondaire	88	89	89	88	92	99
École Dollard-des-Ormeaux - secondaire	141	127	127	154	164	168
École secondaire de La Tuque	44	53	59	55	64	77
École MacLean Memorial— secondaire	87	91	95	85	81	95
École secondaire QHS	319	335	332	400	437	411
École secondaire régionale Riverside	127	131	130	146	153	169
École secondaire de Shawinigan	57	57	58	65	78	86
École secondaire Saint-Patrick	618	643	668	656	635	618
Académie de Trois-Rivières	120	143	140	145	153	176

Total	1601	1669	1698	1794	1857	1899
--------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

École Jimmy Sandy Memorial— secondaire	72	69	74	74	89	s. o.
--	----	----	----	----	----	-------

Prévisions 2023-24

Source : Statistiques internes de la CSCQ et Préviation de l'effectif scolaire au 30 septembre 2022, Direction des indicateurs et des statistiques MEQ
(*) au 30 septembre de chaque année

Secteur des jeunes – Inscriptions actuelles et prévues – portrait global

Le bassin d'élèves demeurera relativement stable à partir de 2023, avec une légère tendance à la hausse. Il est à noter qu'une légère diminution du bassin d'élèves du primaire est compensée par une légère augmentation du bassin d'élèves de la maternelle et du secondaire.

Afin de maintenir ses services et ses programmes dans les écoles qui ne sont pas situées dans la Communauté métropolitaine de Québec, la CSCQ continue de veiller à ce qu'un plus grand nombre d'élèves du primaire poursuivent leurs études au secondaire dans ses écoles. Comme nous le décrivons à la section [Priorité de la CSCQ – Identité culturelle](#), nous nous préoccupons constamment de garder nos élèves à tous les niveaux.

Niveau	2023-24	2024-25	2025-26	2026-27	2027-28	2028-29	2029-30
Maternelle	581	587	591	606	593	601	604
Primaire	2735	2717	2691	2663	2667	2655	2682
Secondaire	1889	1940	1963	1976	1950	1974	1946
TOTAL	5205	5244	5245	5245	5210	5230	5232

Source : Statistiques internes de la CSCQ et Préviation de l'effectif scolaire au 30 septembre 2022, Dir. des indicateurs et des statistiques MEQ

Éducation des adultes – Inscriptions actuelles

Les inscriptions à l'éducation des adultes au Centre de formation Eastern Québec sont demeurées relativement stables au cours des dernières années. Ce qui a changé, c'est le profil des élèves.

- La plupart de nos élèves inscrits à l'éducation des adultes sont des immigrants qui préfèrent étudier en anglais pour améliorer leur employabilité. Pour la majorité d'entre eux, l'anglais est leur langue seconde.
- Le nombre d'élèves âgés de 16 à 19 ans a considérablement diminué.

Le plan du MEQ à l'effet que TOUS les centres d'éducation des adultes offrent des programmes de francisation attirera encore plus d'immigrants au Centre de formation Eastern Québec.

En plus d'être en lien avec [l'objectif 2 du MEQ – Moderniser et valoriser la formation professionnelle](#), ceci devrait attirer plus d'élèves au Centre de formation Eastern Québec.

Centre de formation Eastern Québec Éducation des adultes	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23
Nombre d'élèves inscrits	142	106	148	130	
ETP	42,99	39,01	38,98	37,51	
Diplômes - Diplôme d'études secondaires	9	9	27	4	
Inscriptions prévues (2023-05-29)					114
ETP prévus					s. o.

Source : Statistiques internes de la CSCQ

Centre de formation Eastern Québec Formation professionnelle	Nombre d'élèves inscrits				
	Confirmés				Prévus (23-05-29)
	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23
AEP* - Assistance à la personne en résidence privée pour aînés (enveloppe dédiée)	15	38	57	14	
Lancement d'une entreprise		9			
Réception en hôtellerie – alternance travail-études	9	9	12	1	
Santé, assistance et soins infirmiers	28	32	34	32	
Santé, assistance et soins infirmiers <i>Mise à niveau OIIAQ</i>	1	3	2	3	
Assistance technique en pharmacie			7	5	
Assistance à la personne en établissement de santé ou à domicile		5			
Secrétariat et bureautique				1	
Inscriptions - élèves de moins de 20 ans	8	16			
Inscriptions - élèves de 20 ans et plus	45	80			
TOTAL	53	96	112	56	43
ETP - élèves de moins de 20 ans	3,77	3,25	s. o.		
ETP - élèves de 20 ans et plus	12,33	19			
TOTAL	16,1	22,25	32,83	21,27	s. o.
Diplômes – diplôme d'études professionnelles	35	27	57	56	

Source : Statistiques internes de la CSCQ

*AEP : Attestation d'études professionnelles

Facteurs socio-économiques

Les cinq écoles suivantes de la CSCQ sont situées dans des milieux socio-économiques défavorisés* et bénéficient donc de mesures de financement additionnelles selon les règles budgétaires du ministère de l'Éducation. Pour être admissibles à ce financement additionnel, les écoles doivent avoir obtenu un rang décile de 7 ou plus pour leur indice de milieu socio-économique (IMSE).

- L'École secondaire de La Tuque, située à La Tuque
- L'École MacLean Memorial, située à Chibougamau
- L'École secondaire de Shawinigan, située à Shawinigan
- L'École primaire anglophone de La Mauricie
- L'Académie de Trois-Rivières

Conçues pour favoriser des changements durables en salle de classe pouvant mener à une meilleure participation de l'élève et contribuer à sa réussite, ces mesures de financement sont les suivantes

- 15011 — Agir autrement
- 15014 — Études dirigées
- 15015 — Réussite en lecture, en écriture et mathématiques au primaire

Le ministre de l'Éducation a adopté le principe d'[Accroître la réussite des élèves](#) comme l'un des principaux thèmes de son plan stratégique.

La Commission scolaire Central Québec travaillera avec ces cinq écoles pour cerner les problèmes prioritaires et appuiera les équipes-écoles dans le cadre de leur élaboration de pratiques d'excellence pour assurer que les élèves atteignent leur plein potentiel.

**Bien que ces cinq écoles soient situées dans des milieux défavorisés, il est à souligner que toutes les écoles de la CSCQ, même celles qui sont situées dans des milieux plus favorisés, comptent des enfants victimes de la pauvreté.*

881000 Commission scolaire Central Québec (881000)
 Écoles primaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2021)
881001	École Saint-Vincent (881001)	7,13	4	4,41	3	408
881003	École Dollard-des-Ormeaux (881003)	2,24	1	4,13	2	450
881004	École primaire Holland (881004)	8,08	5	4,03	2	239
881006	École primaire Sainte-Foy (881006)	6,51	4	2,14	1	146
881008	École primaire de Valcartier (881008)	1,24	1	0,18	1	62
881009	École primaire de Portneuf (881009)	3,52	1	5,78	4	96
881010	École primaire Saint-Patrick (881010)	4,23	2	6,37	4	153
881011	École primaire de l'Everest (881011)	10,10	6	5,53	4	265
881014	École primaire anglophone de la Mauricie (881014)	13,22	7	11,50	8	291
881016	École secondaire de Shawinigan (881016)	14,22	8	12,18	8	145
881017	École secondaire de La Tuque (881017)	10,77	6	17,58	10	89
881020	École primaire régionale Riverside (881020) 2017	5,86	3	5,86	4	309
881021	École MacLean Memorial (881021)	4,45	2	17,25	10	120

881000 Commission scolaire Central Québec (881000)
 Écoles secondaires

Code de l'école	Nom de l'école	Indice du seuil de faible revenu	Rang décile (SFR)	Indice de milieu socio-économique	Rang décile (IMSE)	Nombre d'élèves (30/09/2021)
881002	École secondaire Québec High School (881002)	8,10	4	4,36	2	381
881003	École Dollard-des-Ormeaux (881003)	2,14	1	4,37	2	154
881005	École secondaire Saint-Patrick (881005)	7,08	3	4,53	2	654
881007	École secondaire A.S. Johnson Memorial (881007)	4,39	1	7,43	4	88
881015	Académie de Trois-Rivières (881015)	12,50	7	11,92	8	145
881016	École secondaire de Shawinigan (881016)	16,10	8	13,02	9	65
881017	École secondaire de La Tuque (881017)	7,93	4	21,10	10	55
881019	École secondaire régionale Riverside (881019)	5,74	2	5,45	2	145
881021	École MacLean Memorial (881021)	3,61	1	20,47	10	85

Source : MEQ, PSP, DGSRG, DIS, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2016 (production mars 2022).

Note : Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les écoles institutionnelles avec entente MEQ-MSSS ne sont pas diffusées, de même que les écoles avec moins de 30 élèves présents au 30 septembre. Il n'y a pas d'indices de défavorisation pour les commissions scolaires à statut particulier (Littoral, crie, Kativik), de même que pour les établissements d'enseignement privés et les écoles gouvernementales.

Ressources humaines

Environnements de vie et de travail

La CSCQ est une communauté tissée serrée où tant le personnel que les élèves apprennent à se développer ensemble.

Disséminés à plusieurs endroits sur un vaste territoire, les membres du personnel travaillent dans des établissements situés en milieu urbain ou dans des environnements où la nature et les grands espaces sont prédominants.

Dans tous nos établissements scolaires se trouve une grande variété de personnes qui se passionnent pour le monde de l'éducation. La rigueur, l'ouverture d'esprit ainsi que le dévouement nous définissent. Nous encourageons les esprits créatifs et les personnes possédant des talents particuliers à partager leurs compétences avec nos élèves dans le cadre de nombreuses activités parascolaires.

Recrutement

La CSCQ a toujours eu à relever le défi de trouver du personnel anglophone ou bilingue dans une province francophone. Les membres de notre personnel recruteur travaillent sans relâche pour attirer les meilleurs talents dans toutes les catégories d'emploi. Le fait de garder nos employés et employées est également une priorité pour la CSCQ, car ils sont le cœur de notre commission scolaire.

Perfectionnement professionnel

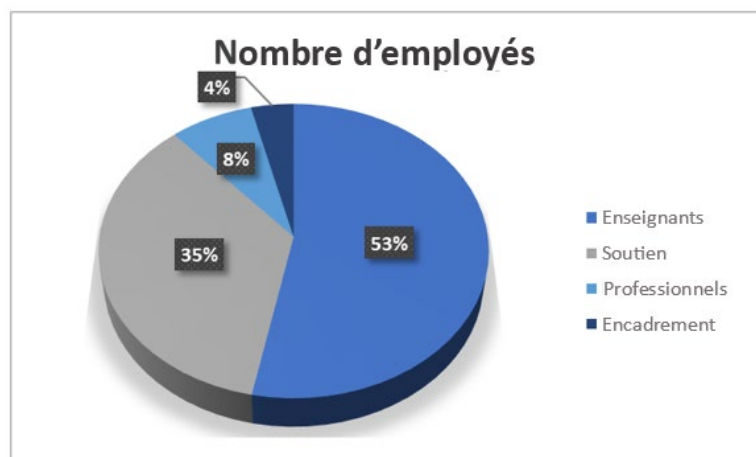
La CSCQ croit fermement que l'apprentissage, c'est l'affaire de toute une vie. C'est pourquoi, depuis toujours, elle investit dans le perfectionnement professionnel, pour permettre aux membres de son personnel administratif, enseignant, professionnel et de soutien de devenir de bons leaders, éducateurs et membres engagés de son équipe, contribuant, chacun à leur façon, à la réussite de tous les élèves.

Bien-être

Le bien-être des membres de notre personnel est essentiel. En vue de les appuyer pour qu'ils atteignent et maintiennent un équilibre sain entre leur travail et leur vie personnelle, nous leur offrons :

- le PAE—Programme d'aide aux employés, disponible 24 heures par jour et 7 jours par semaine
- le Service de télémédecine, disponible 24 heures par jour et 7 jours par semaine
- des Initiatives liées à la santé mentale, comme des webinaires, des capsules et diverses formations
- des horaires de travail flexibles (lorsque cela est possible)
- un horaire d'été
- la possibilité de faire du télétravail
- et bien plus encore...

Proportion des catégories de personnel



Afin de desservir adéquatement nos 5 200 élèves, jeunes et adultes, la CSCQ emploie environ 1 000 personnes.

Source : Statistiques internes du Service des ressources humaines

Services éducatifs complémentaires

Élèves ayant des besoins particuliers

Au cours des dix dernières années, la CSCQ a observé une augmentation du nombre d'élèves ayant des besoins particuliers. Non seulement leur nombre a-t-il augmenté, mais la complexité de leurs besoins aussi, particulièrement au cours des premières années de scolarisation, soit à la maternelle et au 1^{er} cycle du primaire.

Notre philosophie de l'apprentissage inclusif

Au niveau primaire, tous les élèves sont intégrés à des classes régulières. Toutefois, dans l'une de nos écoles, un petit groupe d'élèves aux prises avec des troubles importants du langage font partie d'un groupe où le ratio est moindre.

Au niveau secondaire, tous nos élèves suivent l'un ou l'autre des programmes disponibles. Toutefois, dans l'une de nos écoles, un petit groupe d'élèves aux prises avec des retards intellectuels font partie d'un groupe où le ratio est moindre.

Des ressources supplémentaires sont toujours nécessaires pour assurer la réussite de tous nos élèves, dont des activités de perfectionnement professionnel pour les membres du personnel des écoles, afin qu'ils puissent mieux travailler avec des apprenants dont les aptitudes revêtent diverses formes.

Le processus de consultation a confirmé le maintien, pour 2023-2027, de la [priorité de la CSCQ – Éducation inclusive](#); on y a ajouté d'autres catégories d'apprenants dans la stratégie [Équité, Diversité et Inclusion \(EDI\)](#).

Nombre d'élèves ayant des besoins particuliers—Codes

Élèves officiellement inscrits à la CSCQ	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022	
	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire
Identification 01	189	22	148	225	168	238	203	185
Identification 02	80	225	49	85	43	80	59	84
Identification 11	46	12	35	15	34	13	51	13
Identification 12	21	3	14	6	5	6	4	4
Codes 14-99 MEQ	107	81	126	91	119	82	147	104

Source : chiffres extraits de GPI

Services de l'enseignement

La Politique sur la réussite éducative du ministère de l'Éducation met en évidence les orientations fondamentales suivantes auxquelles adhère la Commission scolaire Central Québec.

Des interventions précoces

ÉDUCATION À LA PETITE ENFANCE

Depuis 2009, la CSCQ dispose d'un comité sur l'apprentissage des jeunes enfants.

Un symposium annuel, qui met l'accent sur l'importance **d'apprendre par le jeu** en respectant les étapes de développement et les programmes du Ministère, offre des activités de perfectionnement professionnel et des possibilités de réseautage aux membres du personnel suivants :

- techniciens et techniciennes en services de garde
- éducateurs et éducatrices à la petite enfance
- enseignants et enseignantes de maternelle

Au cours des dernières années, on a également invité à ce symposium les membres du personnel suivants :

- enseignants et enseignantes de la 1^{re} année du 1^{er} cycle du primaire
- enseignantes et enseignantes-ressources
- professionnels et professionnelles œuvrant au sein des écoles

MATERNELLE QUATRE ANS

Le programme de maternelle quatre ans offre aux enfants et à leurs parents l'occasion de s'initier à la culture scolaire, ce qui leur apprend à faire des liens constructifs entre la maison et l'école.

Le but est d'inculquer aux enfants des attitudes, des stratégies ainsi que le désir d'apprendre, pour bien les outiller dès le départ.

Lors du premier cycle de notre PEVR, seule l'école suivante offrait ce programme :

- l'École MacLean Memorial, à Chibougamau

Pour la durée du deuxième cycle de notre PEVR, les neuf écoles suivantes offrent le programme :

- l'École Jimmy Sandy Memorial, à Kawawachikamach
- l'École secondaire de La Tuque – niveau primaire, à La Tuque
- l'École MacLean Memorial, à Chibougamau
- l'École primaire anglophone de la Mauricie, à Trois-Rivières
- l'École primaire de New Liverpool, à Lévis
- l'École secondaire de Shawinigan – niveau primaire, à Shawinigan
- l'École primaire Saint-Patrick, à Thetford Mines
- l'École primaire Sainte-Foy, à Québec
- l'École primaire de Valcartier, à Saint-Gabriel-de-Valcartier

Des besoins diversifiés

Les écoles de la CSCQ peuvent offrir les parcours éducatifs suivants, selon les besoins de leurs élèves et le nombre d'inscriptions :

PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI (PFAE)—2 PROGRAMMES

- La formation préparatoire au travail (FPT)
C'est un programme d'une durée de trois ans, qui offre aux élèves :
 - o une transition graduelle vers le travail et la vie communautaire, de même qu'un enseignement adapté aux besoins, aux habiletés et au plan d'enseignement individualisé (PEI) de chacun
 - o un certificat de formation préparatoire au travail (CFPT), qui atteste les compétences générales des élèves en matière d'employabilité.

- La formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (FMS)
C'est un programme d'une durée d'un an, qui offre aux élèves :
 - o une formation en milieu de travail menant à un certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS)
 - o l'occasion de poursuivre des études intensives dans les trois matières de base que sont l'anglais langue d'enseignement, les mathématiques et le français langue seconde.

ÉTUDES EN CONCOMITANCE

Ce programme s'adresse aux élèves du 2^e cycle du secondaire qui désirent suivre un programme de formation professionnelle en même temps qu'un programme d'études dans le secteur de l'éducation des adultes.

PPP-FP (Projet pédagogique particulier préparant des élèves de 15 ans et plus à la formation professionnelle)

Le PPP-FP offre aux élèves du 2^e cycle du secondaire qui étudient, au niveau de la 3^e secondaire, les matières de base (anglais langue d'enseignement, mathématiques et français langue seconde) et qui désirent s'inscrire à un centre de formation professionnelle, l'occasion d'obtenir les préalables pour être acceptés dans un programme de formation professionnelle.

Équipes-écoles

ACCUEIL DES ENSEIGNANTS

Depuis 2004, la Commission scolaire offre un programme d'accueil des enseignants.

Auparavant offert en quatre jours consécutifs, l'accueil des enseignants, organisé par le Service des ressources humaines, en collaboration avec les Services éducatifs, revêt maintenant la forme de quatre jours de formation distincts pendant l'année scolaire à l'intention des nouveaux membres du personnel enseignant.

Dans un climat accueillant axé sur la pratique, on donne aux nouveaux enseignants divers éléments d'information couvrant plusieurs sujets, pour faire en sorte qu'ils acquièrent les connaissances et les ressources nécessaires pour amorcer l'année scolaire.

Tout au long de l'année scolaire, les conseillères et conseillers pédagogiques de la Commission scolaire leur offrent un soutien constant.

Un programme de mentorat pour les nouveaux membres du personnel enseignant, qui sera mis en œuvre en 2023-24 et dont nous sommes très fiers, est présentement en cours d'élaboration. Le fait de permettre aux nouveaux membres de bénéficier de l'expérience de leurs pairs sera un privilège pour les deux parties. Ce programme assurera la poursuite et la continuité de notre mission et de notre vision.

UNE CULTURE DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL—SOUTIEN PÉDAGOGIQUE

Les Services éducatifs (de l'enseignement et complémentaires) ont une équipe formée de conseillères et de conseillers pédagogiques ainsi que de professionnelles et de professionnels. Tout au long de l'année, ils offrent des mesures de soutien variées, que ce soit sous forme d'ateliers ou en se rendant dans les établissements scolaires pour travailler directement avec les équipes-écoles ou avec une personne en particulier.

Des activités de perfectionnement professionnel sont également offertes à l'extérieur de la Commission scolaire sous l'égide du secteur anglophone, par exemple le COPRSAQ (LCEEQ en anglais) ou *LEARN*.

COPRSAQ Comité d'orientation pédagogique du réseau scolaire anglophone du Québec (LCEEQ Leadership Committee for English Education in Québec)

LEARN Réseau des ressources pour l'éducation anglophone (Leading English Education and Resource Network)

COMMUNAUTÉS D'APPRENTISSAGE PROFESSIONNELLES (CAP) — UNE APPROCHE COLLABORATIVE

Une grande partie des activités de perfectionnement professionnel ayant eu lieu pendant le premier cycle de notre plan d'engagement vers la réussite était en lien avec la mise en œuvre de communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) dans nos établissements scolaires, en collaboration avec l'équipe des Services éducatifs.

Les CAP offrent une structure favorisant la réussite des élèves par la création d'équipes d'éducateurs travaillant en collaboration, en utilisant des données probantes pour orienter leurs interventions. En effet, la prise de décision axée sur les données fait partie intégrante des stratégies utilisées à la CSCQ pour favoriser la réussite des élèves, ce qui est conforme à la volonté du Ministère d'assurer le lien avec les données locales, des commissions scolaires et des centres de services scolaires et, ultimement, avec les portraits de données provinciaux.

Les établissements scolaires s'efforcent maintenant d'implanter des pratiques d'excellence dans ce domaine, comme la réponse à l'intervention – une approche à plusieurs niveaux pour le soutien apporté aux élèves.

Le leadership partagé et la pratique collaborative sont des composantes essentielles de la culture scolaire dans une communauté d'apprentissage professionnelle. Le travail nécessaire se poursuit dans tous les établissements scolaires de la CSCQ dans ce domaine; à cet égard, des conversations professionnelles, des offres de service et des stratégies sont présentées et maintenues.

Littératie et numératie

La CSCQ se classe invariablement parmi les commissions scolaires les plus performantes du Québec. [Les excellents résultats scolaires de nos élèves](#) font partie de la culture de la CSCQ. De tels résultats sont issus d'une bonne planification stratégique annuelle de perfectionnement professionnel, axé sur les besoins des écoles.

Ce sont les Services éducatifs qui ont la responsabilité d'assurer que nos élèves ont accès à un bon programme d'études. Si le besoin s'en fait sentir, ils mettent en place des interventions et des initiatives.

SÉMINAIRE D'ÉTÉ EN MATHÉMATIQUE VERSUS *MATH FOCUS GRANTS* (SUBVENTIONS AXÉES SUR LES MATHÉMATIQUES)

À l'échelle provinciale, les résultats en mathématiques obtenus par les élèves du primaire dans le secteur anglophone démontrent que la majorité d'entre eux ne réussissent pas bien, surtout en ce qui a trait à la [compétence intitulée Résoudre une situation-problème mathématique; un objectif sur lequel le Ministère veut également axer ses interventions en 2023-2027](#).

C'est après une analyse des données pour tenter de cerner le problème, menée en 2017-2018 par le COPRSAQ auprès des neuf (9) commissions scolaires anglophones, que le projet a vu le jour en 2018-2019.

Des enseignants de mathématiques d'un peu partout au Québec, tant du primaire que du secondaire, se rencontrent lors de ce séminaire d'été pour s'initier à l'enseignement conceptuel des mathématiques. La conseillère pédagogique en mathématiques de la CSCQ offre un soutien constant aux six (6) cohortes d'enseignantes et d'enseignants qui consacrent une partie de leur été à cette activité de perfectionnement professionnel de haut niveau. Depuis 2018, une nouvelle cohorte s'ajoute chaque été, chacune s'engageant à participer au séminaire pendant trois (3) étés. Ce projet à long terme a favorisé un changement des pratiques en salle de classe ainsi que la conception et l'enseignement des mathématiques chez ces enseignants.

Cette initiative a entraîné un deuxième volet de soutien, soit les *Math Focus Grants* (subventions axées sur les mathématiques), pour lesquelles les commissions scolaires peuvent soumettre une demande afin de faire en sorte que les effets du Séminaire d'été en mathématiques se répercutent dans le cadre d'initiatives locales des écoles —pour assurer que les écoles continuent d'améliorer leur enseignement des mathématiques.

En dernier lieu, [ces initiatives sont directement liées à l'orientation du Ministère](#) relativement à la réussite des élèves de 6^e année pour ce qui est de la compétence Résoudre une situation-problème en mathématiques, ce qui est au cœur du plan d'engagement vers la réussite.

CENTRES DE CORRECTION COLLECTIVE ET CENTRES DE PRÉCORRECTION ET D'ÉVALUATION COMPARATIVE

Chaque année, les conseillères et conseillers pédagogiques des Services éducatifs organisent, en tant qu'activité de perfectionnement professionnel, des centres de correction collective destinés aux enseignantes et enseignants de certains niveaux, et ce, en anglais langue d'enseignement (primaire et secondaire), en français (primaire et secondaire) et en mathématiques (primaire).

Les enseignantes et enseignants corrigent les travaux des élèves ensemble, dans le but d'en arriver à une compréhension commune des outils d'évaluation et de s'entendre sur la note à accorder aux travaux des élèves.

Les données des outils d'évaluation sont recueillies afin de pouvoir faire un suivi de la réussite des élèves. Ces données servent également à cibler les parties de programmes qui ne sont pas bien comprises des élèves, pour que les écoles et la Commission scolaire puissent établir des stratégies pour les aider, grâce à des activités ciblées de perfectionnement professionnel.

Depuis l'avènement de la pandémie, période où toutes les épreuves obligatoires ont été mises sur pause, une nouvelle facette du perfectionnement professionnel a vu le jour sous la forme de centres de précorrection et d'évaluation comparative —une occasion pour les enseignantes et les enseignants de se rencontrer à la fin de l'hiver pour étudier les modalités, les attentes et les critères en matière de correction. Ce regard sur les pratiques d'évaluation avant les corrections comme telles donne lieu à de meilleures stratégies d'enseignement, avant les évaluations plutôt qu'après. Cette pratique permet également aux enseignantes et aux enseignants de collaborer, dans le cadre d'une communauté d'apprentissage professionnelle temporaire, afin d'en arriver à une compréhension commune des attentes en matière d'évaluation des épreuves du Ministère et de la Commission scolaire.

LES APPRENTISSAGES À PRIORISER VERSUS LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE LIÉS AUX SAVOIRS ESSENTIELS

Puisque la pandémie a temporairement mis un terme à l'apprentissage en salle de classe, le Ministère a élaboré, à l'intention des élèves, des apprentissages à prioriser afin qu'ils puissent, dans un délai plus court, maîtriser les éléments essentiels du programme pour leur permettre de passer au niveau suivant lors de la prochaine année scolaire.

Les apprentissages à prioriser sont légèrement différents des objectifs d'apprentissage liés aux savoirs essentiels, qui assurent une autre forme d'efficacité dans l'enseignement du programme d'études, mais qui prennent en compte la totalité du programme plutôt que les priorités.

Ainsi, les apprentissages à prioriser et les objectifs d'apprentissage liés aux savoirs essentiels peuvent aller de pair, afin d'aider les écoles à répondre à la première question clé qu'on leur pose dans les CAP, soit « Que voulons-nous que nos élèves apprennent au juste? ».

Le travail se poursuivra à cet égard pour aider les équipes-écoles à décortiquer les objectifs d'apprentissage liés aux savoirs essentiels et à établir des cibles d'apprentissage précises. Certaines écoles entreprendront l'élaboration d'objectifs d'apprentissage liés aux savoirs essentiels pendant le deuxième cycle du plan d'engagement vers la réussite.

Relations – « éducateur-enfant » et « enseignant-élève »

PARTICIPATION DE L'ÉLÈVE

On considère que les élèves participent lorsqu'ils contribuent activement à leur environnement d'apprentissage. La CSCQ continuera à avoir recours à deux initiatives, instaurées pendant le premier cycle de son PEVR, qui permettent aux élèves de s'exprimer :

- Sondages auprès des élèves

- Le sondage « *OUR SCHOOL* »

Cet outil en ligne, offert par *The Learning Bar*, comporte une partie destinée aux élèves de la 4^e à la 6^e année du primaire et une autre destinée aux élèves de tous les niveaux du secondaire.

Le sondage, mené une fois par année, comporte des questions regroupées par catégories, soit le côté socio-émotionnel, la santé physique, l'aspect scolaire et l'environnement scolaire.

- Le questionnaire destiné aux élèves « *COMPASS* »

Ce sondage destiné aux élèves a été organisé par le CIUSSS de la région 03 et conçu par l'Université de Waterloo. Trois écoles de la CSCQ expérimentent présentement cet outil :

- L'École Dollard-des-Ormeaux (depuis 2016-2017 / 2017-2018), à Courcellette
- L'École secondaire Saint-Patrick (depuis 2017-2018), dans la ville de Québec
- L'École secondaire QHS (depuis 2017 -2018), dans la ville de Québec

- Comité consultatif des élèves

La pandémie a temporairement mis un terme aux rencontres habituelles du comité consultatif des élèves. Nous prévoyons les remettre à l'horaire en 2023-2024. Nous avons toutefois consulté les élèves à propos des priorités et des engagements du deuxième cycle de notre PEVR.

Compétences du 21^e siècle

CITOYENNETÉ MONDIALE

Plus que jamais auparavant, les élèves d'aujourd'hui doivent en connaître davantage sur le monde dans lequel ils vivent. Ils doivent s'initier aux cultures étrangères et savoir comment établir des liens.

La CSCQ inaugurera, en 2023-2024, à l'instar de l'initiative provinciale, des groupes de francisation au Centre de formation Eastern Québec. Nous espérons susciter ainsi davantage d'inscriptions à notre centre



de formation professionnelle, car les élèves seront exposés à la Diversité et à l’Inclusion, l’une des priorités de notre PEVR.

La CSCQ continue de développer son programme d’études internationales, dans le cadre duquel des élèves provenant de différents pays se joignent à nos élèves du secondaire dans nos écoles, pour une partie ou pour la totalité de l’année scolaire.

CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE

En cette ère de surplus d’information et de prolifération des médias sociaux, nos élèves doivent savoir reconnaître rapidement les données qui leur parviennent et distinguer ce qui est fiable de ce qui ne l’est pas.

Afin d’aider les élèves à démystifier les réalités des technologies de l’information et à acquérir des pratiques responsables sur Internet, la Commission scolaire demeure vigilante pour assurer que la citoyenneté numérique est enseignée et pratiquée dans ses établissements scolaires, ce qui fait également partie du Plan d’action numérique du Ministère à l’intention des commissions scolaires et des écoles.

INTELLIGENCE ÉMOTIONNELLE

Grâce à un bon programme d’études, nos élèves acquièrent d’importantes compétences en communication ainsi que la capacité de travailler en équipe et de collaborer avec les autres, tout en apprenant à résoudre des problèmes dans des situations réelles. La capacité de faire preuve d’empathie envers ceux qui les entourent préparera nos élèves à résoudre un large éventail de problèmes.

Le nouveau cours intitulé Culture et citoyenneté québécoise traite des valeurs d’Équité, de Diversité et d’Inclusion—ce qui constitue une priorité de notre plan d’engagement vers la réussite, soit l’éducation inclusive.

Apprentissage tout au long de la vie

La Commission scolaire Central Québec est beaucoup plus qu’un ensemble de bâtiments et que les activités éducatives qui s’y déroulent. C’est une communauté d’apprenants réunie autour d’un héritage commun, celui de la langue anglaise. Notre force réside dans notre engagement envers notre communauté et notre désir de la préserver et de la renforcer.

Tous les groupes qui ont pris part au processus de consultation pour ce deuxième cycle du PEVR ont mentionné, tout comme lors de la consultation pour le premier cycle, l’importance de préserver notre esprit communautaire, car c’est ce qui nous distingue, comme le reflète la priorité Identité culturelle de la CSCQ.

À cette fin, la Commission scolaire Central Québec, couvrant un vaste territoire, offre aux élèves l’occasion d’établir des liens et d’apprendre les uns des autres en dehors du cadre de leur salle de classe et de leur propre communauté scolaire.

- *Le Festival des arts de la scène*

Le Festival des arts de la scène a lieu chaque printemps. Il comporte deux volets, l’un pour le primaire et l’autre pour le secondaire. Ce festival regroupe des élèves de toutes les écoles de la Commission scolaire pour partager leurs productions artistiques, que ce soit en danse, en théâtre, en photographie, en arts visuels ou en musique, et pour participer à divers ateliers animés par des artistes.

- *Le concours PIX*

La CSCQ fait la promotion des arts visuels en organisant chaque année un concours de photographies ouvert à tous les élèves, de la maternelle au 5^e niveau du secondaire, et aux membres du personnel.



- *La course de cross-country de la CSCQ*
La CSCQ organise chaque année une course à pied et célébrera, à l'automne 2023, le 25^e anniversaire de cette activité. Tous peuvent y participer, tant les élèves du primaire et du secondaire que les adultes. Cette course souligne l'importance d'un mode de vie sain et actif, tout en regroupant la grande communauté de la CSCQ (élèves, parents et membres du personnel).
- *Journée d'athlétisme pour le primaire*
Cet événement printanier annuel fait la promotion d'un mode de vie sain en regroupant les élèves du 3^e cycle du primaire de toutes les écoles de la Commission scolaire pour qu'ils participent à diverses activités d'athlétisme.
- *Festival de l'automne (Fall Fest)*
C'est l'organisme communautaire *Voice of English-speaking Québec* qui organise, chaque automne, ce festival, événement communautaire mettant en vedette des organisations et des services anglophones de la Communauté métropolitaine de Québec. La Commission scolaire et ses écoles de la région y prennent part et sont considérées comme des partenaires importants.
- *NOUS sommes CQ (WE are CQ)*
Inauguré en 2018-2019, l'événement annuel « NOUS sommes CQ » fait la promotion de la participation des élèves, de l'importance d'un mode de vie sain et des compétences de leadership, en regroupant les élèves du secondaire intéressés de toutes les écoles de la CSCQ à participer à un large éventail d'activités.

Centres scolaires et communautaires

Grâce au financement octroyé dans le cadre de l'Entente Canada-Québec relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement des langues secondes, sept écoles de la CSCQ participent à l'initiative des centres scolaires et communautaires (CSC).

Ces écoles élaborent des projets pour unir l'école et la communauté environnante. Les CSC suivants offrent un large éventail de services et activités, souvent en dehors des heures d'école, pour aider à répondre aux besoins des apprenants, de leurs familles et de la communauté en général :

- École A.S. Johnson Memorial/École primaire Saint-Patrick
- École primaire Holland— modèle élargi avec l'École secondaire QHS
- École secondaire de La Tuque
- École secondaire QHS
- École secondaire de Shawinigan
- École primaire de Valcartier

Formation continue

Le Centre de formation Eastern Québec offre une éducation en anglais aux adultes depuis près de 35 ans. Le Centre, qui est réputé en tant que centre de petite taille à l'approche dynamique et chaleureuse, contribue à la réussite des élèves, que ce soit en éducation des adultes, en formation professionnelle ou dans le cadre de cours de langue.

De par sa vocation, le Centre de formation Eastern Québec a comme mission d'encourager la réussite des élèves ainsi que la formation continue, tout en préparant sa communauté d'apprenants très diversifiée à poursuivre des études ou à s'intégrer au marché du travail. Les élèves reçoivent une éducation en langue anglaise de qualité dans un environnement stimulant, sécuritaire, empreint de respect et d'encouragement. Le soutien personnalisé dans le cadre de l'apprentissage individuel permet aux élèves de devenir des citoyens qui seront des apprenants adultes fiables, confiants, professionnels, autonomes et prospères.

Les élèves inscrits au Centre ont les caractéristiques suivantes :

- ils sont issus de milieux multiculturels, bilingues ou multilingues
- ils sont âgés de 16 à 65 ans



- ils s'inscrivent au Centre pour obtenir les unités ou suivre les cours préalables dont ils ont besoin pour décrocher leur diplôme d'études secondaires (DES) ou pour suivre un programme de formation professionnelle
- ils ont déjà leur diplôme d'études secondaires, mais désirent suivre des cours de mathématiques ou de science afin de pouvoir entrer au cégep ou à l'université.

Dans le [secteur de l'Éducation des adultes](#), le Centre de formation offre aux élèves deux principaux types de programmes :

- des cours permettant aux élèves d'obtenir les unités ou les préalables dont ils ont besoin pour obtenir leur diplôme d'études secondaires (DES), pour suivre un programme de formation professionnelle ou pour s'inscrire au cégep
- des cours de francisation et d'anglais langue seconde

Voici la liste des principaux programmes offerts [en formation professionnelle](#) :

- Lancement d'une entreprise
- Réception en hôtellerie
- Santé, assistance et soins infirmiers
- Assistance technique en pharmacie
- Assistance à la personne en établissement de santé ou à domicile
- Secrétariat et bureautique

De plus, le Centre offre :

- des attestations d'études professionnelles dans les domaines mis en priorité par le gouvernement du Québec dans le secteur de la santé

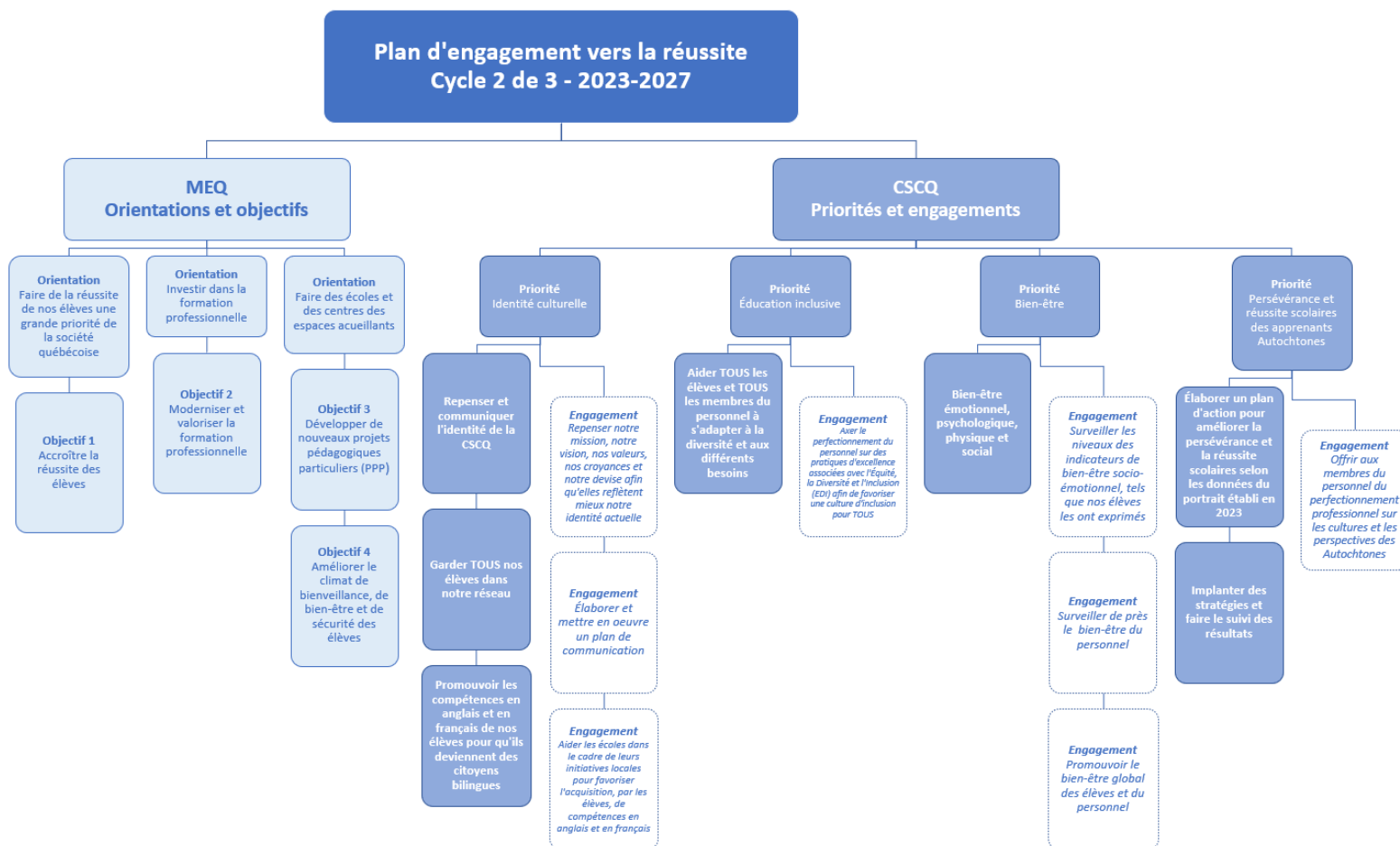
3. APERÇU GLOBAL DU CYCLE 2 DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Contexte

Après une consultation menée auprès des parties prenantes de la CSCQ, les quatre priorités retenues pour le cycle 1 de notre plan d'engagement vers la réussite ont été maintenues pour notre deuxième cycle; elles ont toutefois été mises à jour pour épouser les nouvelles réalités de la CSCQ dans le contexte de notre société postpandémique.

La Commission scolaire axera ses interventions pour accroître la réussite ainsi que les taux de qualification et de diplomation de ses élèves, interventions appuyées par les orientations, objectifs, points de référence et cibles du Ministère. Nous avons l'intention de cibler ces priorités en y associant des plans d'action chaque année.

Ces plans d'action appuieront à leur tour l'amélioration continue de nos pratiques pédagogiques et socio-émotionnelles, ainsi que de nos pratiques organisationnelles et administratives, qui sont axées sur les données et conformes au mandat du Ministère d'utiliser des pratiques axées sur les données probantes dans toutes les commissions scolaires et centres de services scolaires.



Orientations et objectifs du ministère de l'Éducation

Orientation du MEQ : Faire de la réussite de nos élèves une grande priorité de la société québécoise

Objectif 1—Accroître la réussite des élèves

Objectifs spécifiques	Juin 2022	Cible 2027	Indicateurs (MEQ)
Accroître le taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire	89,3 %	90 % +	Taux de diplomation et de qualification, cohorte de 7 ans
Accroître le taux de réussite des garçons	83,6 %	86,0 %	Taux de réussite des garçons
Accroître le taux de réussite des EHDAA	69,1 %	71,0 %	Taux de réussite des EHDAA
Accroître la proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture en anglais, langue d'enseignement, 6 ^e année du primaire	49,2 %	59,0 %	Taux de réussite et moyenne générale à l'épreuve obligatoire de lecture en anglais, langue d'enseignement, 6 ^e année du primaire
Accroître la proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence Résoudre), 6 ^e année du primaire	48,3 %	60,0 %	Taux de réussite et moyenne générale à l'épreuve obligatoire de mathématiques (compétence Résoudre), 6 ^e année du primaire

Orientation du MEQ : Investir dans la formation professionnelle

Objectif 2—Moderniser et valoriser la formation professionnelle

Objectifs spécifiques	Juin 2022	Cible 2027	Indicateurs (MEQ)
Accroître le taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans	75,0 %	79,0 %	Taux d'obtention d'un diplôme après 3 ans

Orientation du MEQ : Faire des écoles et des centres des espaces accueillants

Objectif 3—Développer de nouveaux projets pédagogiques particuliers (PPP)

Objectifs spécifiques	Juin 2022	Cible 2027	Indicateurs (locaux)
Accroître le taux de participation des élèves du secondaire du réseau public à un projet pédagogique particulier (PPP)	45,3 %	64,0 %	Taux de participation des élèves du secondaire du réseau public à un projet pédagogique particulier (PPP)

Orientation du MEQ : Faire des écoles et des centres des espaces accueillants

Objectif 4—Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves

Objectifs spécifiques	Juin 2022	Cible 2027	Indicateurs (MEQ et/ou locaux)
Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu (sondage <i>Our School</i>)	0 %	(100 %)	Utilisation du référentiel
	(l'outil ministériel, soit le référentiel, sera élaboré en 2023-2024)	(si l'outil ministériel, soit le référentiel, est élaboré et disponible en anglais, nous espérons qu'il sera utilisé par 100 % des établissements scolaires d'ici 2027)	(ou, en l'absence du sondage <i>Our School</i> , les sondages menés chaque année dans les établissements scolaires)

Priorités et engagements de la CSCQ

Déterminés de concert avec nos parties prenantes, ces priorités et ces engagements s'inscrivent dans la lignée de ceux décrits lors du premier cycle de notre plan d'engagement vers la réussite.

Chaque année, ces priorités feront l'objet de plans d'action.

Priorité de la CSCQ—Identité culturelle

- Repenser et communiquer l'identité de la CSCQ
- Garder TOUS nos élèves dans notre réseau
- Promouvoir les compétences en anglais et en français de nos élèves pour qu'ils deviennent des citoyens **bilingues**

Engagements Jusqu'à la fin du deuxième cycle de son plan d'engagement vers la réussite, la CSCQ réalisera les actions suivantes:

- Repenser notre mission, notre vision, nos valeurs, nos croyances et notre devise, afin qu'elles reflètent mieux notre identité actuelle
- Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication
- Aider les écoles dans le cadre de leurs initiatives locales pour favoriser l'acquisition, par les élèves, de compétences en anglais et en français

Priorité de la CSCQ—Éducation inclusive

- Aider TOUS les élèves et TOUS les membres du personnel à s'adapter à la diversité et aux différents besoins

Engagement Jusqu'à la fin du deuxième cycle de son plan d'engagement vers la réussite, la CSCQ réalisera l'action suivante :

- Axer le perfectionnement du personnel sur des pratiques d'excellence associées avec l'Équité, la Diversité et l'Inclusion (EDI) afin de favoriser une culture d'inclusion pour TOUS

Priorité de la CSCQ—Bien-être

- Bien-être émotionnel, psychologique, physique et social

Engagements Jusqu'à la fin du deuxième cycle de son plan d'engagement vers la réussite, la CSCQ réalisera les actions suivantes :

- Surveiller les niveaux des indicateurs de bien-être socio-émotionnel, tel que les élèves les ont exprimés
- Surveiller de près le bien-être du personnel
- Promouvoir le bien-être global des élèves et du personnel

Priorité de la CSCQ—Persévérance et réussite scolaire des apprenants autochtones

- Élaborer un plan d'action pour améliorer la persévérance et la réussite scolaires selon les données du portrait établi en 2023
- Implanter des stratégies et faire le suivi des résultats

Engagement Jusqu'à la fin du deuxième cycle de son plan d'engagement vers la réussite, la CSCQ réalisera l'action suivante :

- Offrir aux membres du personnel du perfectionnement professionnel sur les cultures et les perspectives des autochtones

4. RÉFÉRENCES LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

En conformité avec l'article 209.1 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire Central Québec doit approuver un plan d'engagement vers la réussite cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère. Le plan d'engagement vers la réussite doit également, le cas échéant, répondre aux attentes signifiées en application de l'article 459.2. de la Loi sur l'instruction publique. En outre, sa période, soit de 2023 à 2027, doit s'harmoniser avec celle du plan stratégique du ministère conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article 459.3 de la Loi sur l'instruction publique.

5. GROUPES QUI ONT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Selon la Politique de la réussite éducative ministérielle, toutes les commissions scolaires doivent mobiliser l'ensemble des membres de leur communauté respective pour assurer la réussite éducative des élèves.

À la Commission scolaire Central Québec, la collaboration fait partie intégrante de notre culture. Il existe, à l'échelle de la Commission scolaire, une stratégie qui consiste à se servir des communautés d'apprentissage professionnelles pour susciter la collaboration au sein de la communauté.

Pendant l'élaboration de ce deuxième cycle, les groupes suivants ont collaboré avec la CSCQ, à différentes étapes, y compris lors de consultations officielles :

- Le Conseil des commissaires
- les directions des écoles et des centres
- les administrateurs de la commission scolaire
- les conseils d'établissement des écoles et des centres
- le comité consultatif des services aux élèves EHDAA
- les conseils étudiants – secondaires
- les comités de parents
- les syndicats et les associations
- le comité du plan d'engagement vers la réussite (membres du personnel enseignant, professionnel et de soutien)
- la communauté en général—avis public

6. PROCESSUS DE DÉPÔT D'UNE PLAINTE POUR LES PARENTS ET LES ÉLÈVES

La Loi sur le protecteur national de l'élève (RLRQ c P-32.01) établit un processus de dépôt d'une plainte pour les élèves et les enfants qui reçoivent un enseignement à la maison, ainsi que leurs parents, qui sont insatisfaits d'un service qu'ils ont reçu, reçoivent, auraient dû recevoir ou requièrent de la commission scolaire. Plus précisément, trois (3) types de plaintes sont couvertes par la Loi :

- Section A—Plaintes régulières
- Section B—Plaintes concernant un acte d'intimidation ou de violence
- Section C—Plaintes concernant un acte à caractère sexuel

Section A—Plaintes régulières

ÉTAPE 1 : Plainte à la personne directement concernée ou à son superviseur immédiat

ÉTAPE 2 : Plainte à la personne responsable du traitement des plaintes

ÉTAPE 3 : Plainte au protecteur régional de l'élève

ÉTAPE 4 : La Commission scolaire doit ensuite rendre une décision finale

Section B—Plaintes concernant un acte d'intimidation ou de violence

Même chose que pour la [Section A](#), mais, si les personnes plaignantes sont insatisfaites du suivi apporté à une plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence déposée à la direction de l'école en vertu de l'article 96.12 de la Loi sur l'instruction publique, elles peuvent ignorer L'ÉTAPE 1 et passer directement à L'ÉTAPE 2 précédemment mentionnée.

Section C—Plaintes concernant un acte à caractère sexuel

Même chose que pour la [Section A](#), mais les personnes plaignantes peuvent ignorer L'ÉTAPE 1 et L'ÉTAPE 2 et passer directement à L'ÉTAPE 3 précédemment mentionnée.

7. CONTACTER LA CSCQ

Centre administratif
Commission scolaire Central Québec
2046, chemin Saint-Louis
Québec (Québec) G1T 1P4

cgsb@cgsb.qc.ca

www.cgsb.qc.ca

418-688-8730 | 1-800-249-5573

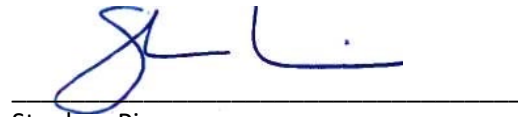


8. SIGNATURES

Le président du Conseil des commissaires et le directeur général de la Commission scolaire sont les seuls responsables du plan d'engagement vers la réussite et doivent donc le signer tous les deux.



Stephen Burke
Président du Conseil des commissaires



Stephen Pigeon
Directeur général

Le 7 juillet 2023

Date

Le 7 juillet 2023

Date